



# Communiqué de presse

**Conseil municipal du 10  
octobre 2022**

**06 octobre 2022**

40 délibérations sont inscrites à l'ordre du jour du conseil municipal de rentrée.

## **Projet de cuisine mutualisée intercommunale**

Cette cuisine mutualisée de 2 unités avec les Villes de La Chapelle-sur-Erdre et d'Orvault aura une capacité maximale de confectionner près de 10 000 repas par jour. Ce projet nécessite la constitution de deux groupements de commandes, l'un pour permettre la passation et l'exécution de marchés publics, le second pour la conclusion de marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de lancer les études de programmation. La création d'une Société Publique Locale (SPL) est proposée.

**Rapports annuels de Nantes Métropole** : Comme le stipule la loi, des représentants de Nantes Métropole présenteront le bilan d'activité des politiques publiques en matière de qualité et de prix des services publics de l'eau, de l'assainissement et des déchets.

**Fonds herblinois de solidarité** : Les élus devront se prononcer sur le versement d'une subvention exceptionnelle à 3 associations mises en difficulté par l'épidémie de Covid 19 : le cinéma Le Lutétia (10 000 €), les Enfants du bal (5 000 €) et l'UF Saint-Herblain (4 870 €).

**Rénovation et de l'extension du groupe scolaire de la Bernardière** : il est proposé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à DEESE 23 Architecture lauréat du concours. « En réalisant ces travaux d'un montant global de 8,5 M€ TTC, la Ville prend sa part dans la construction du monde d'après avec l'ambition d'une école basse consommation » pour Bertrand Affilé, maire.

**Sport** : la Ville se porte candidate pour accueillir les entraînements d'équipes de rugby pour la Coupe du monde 2023. Une convention entre la Ville et le GIP France 2023 prévoit l'utilisation de 3 sites sportifs.

Le conseil municipal se déroulera salle du conseil municipal à l'hôtel de ville à 14h et sera diffusé en direct sur le site internet [www.saint-herblain.fr](http://www.saint-herblain.fr)

**Contact presse**  
Ville de Saint-Herblain  
Cabinet du Maire  
Service communication  
Tél : 02 28 25 20 31  
[communication@saint-herblain.fr](mailto:communication@saint-herblain.fr)

